

EN CAS D'URGENCE APPELEZ  
LE 112 (NUMÉRO GRATUIT)

POLICE MUNICIPALE : 04 91 55 41 01  
SAMU : 15 (114 PAR SMS)  
POLICE SECOURS : 17 (114 PAR SMS)  
POMPIERS : 18 (114 PAR SMS)

PLUS D'INFOS SUR LA SURVEILLANCE  
DES PLAGES :



VILLE DE  
MARSEILLE

Ville de Marseille - Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



VILLE DE  
MARSEILLE

POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE

# PRÉVENTION SUR LES PLAGES





## LA PLAGE EST UN ESPACE DE LIBERTÉ ET DE PARTAGE POUR TOUTES ET TOUS. À CE TITRE, ELLE N'ÉCHAPPE PAS AU RESPECT DE CERTAINES RÈGLES POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.

Baignez-vous de préférence dans les zones surveillées et respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.

Protégez-vous du soleil en évitant certains horaires et hydratez vous régulièrement.

Prévenez un proche avant d'aller vous baigner et rentrez dans l'eau progressivement.

Ne surestimez pas votre niveau de natation et de santé.

Ne laissez pas vos déchets sur la plage et rapportez les dans une poubelle.

## SURVEILLANCE

**Restez toujours avec vos enfants** quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.

**Apprenez à vos enfants** à s'orienter sur la plage afin de vous retrouver.

**Apprenez à vos enfants** à se diriger vers le poste de secours où vers les policiers s'ils se perdent.

## RESPECT

Ne diffusez **pas de la musique** avec des enceintes.

**Ne jetez pas vos mégots** sur le sable et utilisez des cendriers de plage; les plages surveillées sont sans tabac\*.

**Ne fumez pas la chicha** sur la plage car la fumée et l'odeur peuvent déranger les autres baigneurs.

**Ne faites pas de barbecues** sur les plages et leurs abords pelusés.

**Les chiens** sont interdits sur les plages (plages surveillées).

**Ne consommez pas d'alcool** sous le soleil car cela peut accentuer les effets d'ivresse.

L'usage de **produits stupéfiants est un délit.**

## VIGILANCE

Vol : n'emportez pas de valeurs avec vous (argent en espèce, portable, documents d'identité...) et n'allez pas vous baigner tous en même temps. N'hésitez pas à utiliser les consignes lorsque les plages en sont équipées.

Comportement : soyez attentifs aux paroles et gestes déplacés ou sexistes; ainsi qu'envers vos voisins de serviette.

Faites attention aux personnes qui pourraient utiliser leur téléphone portable pour enregistrer des images d'autres personnes/enfants et prévenez immédiatement la police.

*\*Depuis 2021, l'interdiction de fumer s'applique sur les 15 zones de baignade surveillées, visant à protéger les usagers.*